# RETEX CHIKUNGUNYA

*La société Guadeloupéenne face à l'épidémie de chikungunya*

## SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS

(Baie-Mahault, le 25 juin 2015)

| **Atelier** | Principales recommandations |
|---|---|
| **Surveillance et alerte** | 1. Actualiser des PSAGE<br>2. Améliorer la transmission des données<br>3. Améliorer le dispositif de surveillance des cas hospitalisés<br>4. Améliorer le dispositif de surveillance des décès |
| **Coordination et pilotage** | 1. Désigner des référents au niveau des Communautés d'Agglomération<br>2. Identifier l'ensemble des ressources mobilisables dans le cadre d'une crise<br>3. Intégrer la CGSS, les URPS et la Fédération Hospitalière dès le niveau 2 du PSAGE |
| **LAV et gestion environnementale** | 1. Elaborer et mettre en œuvre des plans communaux de lutte contre les moustiques et de prévention des maladies vectorielles<br>2. Désigner un binôme de référents communaux<br>3. Assurer un plan de formation au niveau du territoire (personnel communal, ATOS, …)<br>4. Mettre en place un cadre réglementaire coercitif<br>5. |
| **Communication et mobilisation sociale** | 1. Elaborer des plans de communication hors crise et en situation de crise similaire aux alertes météo<br>2. Valoriser la communication de proximité<br>3. Etablir une communication entre santé et travail<br>4. Accentuer la communication et la formation du public scolaire<br>5. Utiliser les réseaux sociaux<br>6. Identifier les composantes culturelles des populations et travailler avec elles<br>7. Mettre en place des commissions permanentes au niveau des communes (communication et prévention dans le domaine de l'environnement) |

| | |
|---|---|
| **Organisation des soins** | 1. Maintenir les personnes à domicile<br>2. Organisation de l'information en amont de la crise<br>3. Mettre à disposition de moyens de protection au niveau des Ets de Santé<br>4. Assurer la continuité des soins en situation d'absentéisme<br>5. Développer l'utilisation des SI (télémédecine, logiciels de partage d'information médicale, …)<br>6. Assurer la formation des professionnels de santé en matière de protections individuelles et afin de leur permettre d'être des relais efficace d'information envers le public |